

ACTUEL

- 4 **Brèves**
- 6 **Les besoins actuels du travail social en Arménie**
MIRA ANTONYAN,
MANANE PETROSYAN

POINT FORT

- 8 **L'égalité, cruciale pour un meilleur fonctionnement de la société**
SYLVIE DURRER
- 10 **Travail social et féminisme – un couple par nature?**
VÉRÉNA KELLER
- 12 **«L'âge d'or» du travail social a-t-il existé?**
CHLOÉ PARRAT
- 14 **Qui a quelle chance d'assumer une fonction dirigeante?**
PACO KRUMMENACHER,
HOLGER SCHMID
- 16 **Devenir parents, devenir inégaux – un lien fatal?**
RENÉ LEVY
- 18 **Graves lacunes dans l'application de la Loi sur l'égalité**
CHRISTINA HAUSAMMAN

TÊTE-À-TÊTE

- 20 **«Le travail social devrait impérativement se pratiquer en équipe.»**
INTERVIEW DE MATTHIEU FOREST

AVENIRSOCIAL

- 21 **AvenirSocial prépare son futur**
STÉPHANE BEUCHAT

BIBLIOTHÈQUE

- 23 **Livres, revues**

IMPRESSUM

- 24 **Annonces, impressum**

ÉDITORIAL/ UN LONG CHEMIN À PARCOURIR

ÉMILIE GRAFF, CO-SECRÉTAIRE GÉNÉRALE D'AVENIRSOCIAL

«En Suisse, les droits fondamentaux vous garantissent que vous ne serez pas discriminé-e en raison de vos origines, votre race, votre sexe ou votre religion. Hommes et femmes ont les mêmes droits et peuvent par exemple choisir librement leur profession ou décider en toute liberté qui ils souhaitent épouser»: voilà l'image idyllique que la Suisse cherche à donner d'elle-même aux migrant-e-s, au moyen de la brochure du Secrétariat d'Etat aux migrations «Bienvenue en Suisse», distribuée à tous les nouveaux arrivant-e-s en Suisse. La Suisse, exempte de discrimination liée au genre, vraiment?

L'article de Sylvie Durrer, directrice du Bureau fédéral pour l'égalité, nuance cette affirmation et nous montre que la Suisse a encore de grands pas à fournir pour parvenir à une égalité de fait, et pas seulement de droit. La loi fédérale sur l'égalité reste méconnue du monde du travail, notamment dans le travail social comme le souligne Christina Hausamman. Or, les discriminations de genre sont souvent à l'origine des problèmes sociaux dont s'occupent les travailleurs et les travailleuses sociales. René Lévy rappelle dans son article que la parentalité est un moment-clé qui renforce souvent la division sexuée du travail.

Mais les questions d'égalité ne touchent pas que les usager-e-s du tra-

vail social: les professionnel-le-s du travail social sont bien entendu également concerné-e-s. En effet, selon les données de l'Office fédéral de la statistique, les femmes composent 78% des professionnel-le-s du travail social. Un chiffre loin d'être paritaire. A l'image de la société suisse, le travail social n'est donc pas exempt de discrimination liée au genre. Véréna Keller trace les contours des liens entre le féminisme et le travail social et plaide pour une «dégenratisation» du travail social. Paco Krummenacher et Holger Schmid utilisent l'exemple du plafond de verre dans le travail social, ce mécanisme invisible qui freine les femmes dans l'accès à des postes à responsabilité.

L'histoire du travail social est riche en enseignement, sur cette question-là également. C'était le propos d'un colloque qui s'est tenu en mai dernier à la Haute école de travail social et de la santé à Lausanne dont Chloé Parrat se fait l'écho et qui revient notamment sur les mécanismes de professionnalisation du travail social dans une perspective de genre. N'oublions pas que les travailleurs et travailleuses sociales produisent également des discriminations liées au genre: espérons que ce numéro d'*Actualité Sociale* nous donnera envie de nous interroger sur nos propres pratiques en la matière. ■